

*Questions orales*

## LES RAISONS JUSTIFIANT LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le député n'ignore pas que les Canadiens de Yarmouth en Nouvelle-Écosse sont prêts à recevoir ce jeune homme et à lui offrir un emploi. Le premier ministre nous doit certainement quelques explications. Compte tenu des circonstances que l'ambassade des États-Unis a établies très clairement, comment peut-il refuser de tendre une main secourable à cette personne qui, sans son intervention, se retrouvera sans doute dans une situation désespérée lorsqu'elle sera renvoyée en Iran?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, le chef de l'opposition dit qu'il se retrouvera sans doute dans une situation désespérée et que quelque chose de fâcheux lui arrivera s'il retourne en Iran. S'il possède des renseignements à cet égard, nous nous ferons un plaisir de les examiner. Nous ne voulons certainement pas créer de difficultés à qui que ce soit, y compris à ce monsieur qui réside aux États-Unis depuis 1978, qui est, je crois, marié à une citoyenne américaine et dont les Américains et les Nations Unies ont examiné le dossier à de nombreuses reprises. Si le député a des faits nouveaux à nous signaler, le ministre se fera un plaisir de les étudier.

• (1425)

Le Canada est toujours prêt à accueillir des réfugiés légitimes. Notre gouvernement a augmenté le nombre de personnes ayant droit au statut de réfugié et nous ferons encore plus. Nous suivons une politique progressiste et ouverte pour aider les réfugiés à venir au Canada, mais cela veut dire que nous devons nous montrer équitables envers les autres réfugiés légitimes qui font la queue pour rentrer chez nous. Cela veut dire que nous devons appliquer des critères objectifs aussi équitablement et humainement que nous le pouvons. Cela veut dire également qu'il faut parfois opposer un refus à certaines personnes. Nous le regrettons. Nous devons néanmoins adopter une politique raisonnable garantissant l'entrée au Canada à ceux qui en ont le plus besoin.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## LA MESURE MODIFICATIVE—LA POSITION DU MINISTRE DE LA SANTÉ DE L'ONTARIO

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Son ministre de la Consommation et des Corporations a permis que son cabinet soit manipulé par la société de lobbying de Frank Moores qui aide les sociétés pharmaceutiques multinationales; pourtant, il se refuse à rencontrer le ministre de la Santé de l'Ontario et ses adjoints qui attendent une réponse depuis huit semaines. Comment le premier ministre peut-il défendre une telle attitude? Veut-il laisser entendre que le ministre de la Santé de l'Ontario devrait embaucher Frank Moores pour obtenir un rendez-vous?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je n'ai jamais refusé de

rencontrer le ministre de la Santé de l'Ontario. Nous avons répondu quelques jours après à la lettre qui a été lue à la Chambre il n'y a pas longtemps. Cette réponse faisait état de la position de notre gouvernement. Les accusations du député ne sont absolument pas fondées.

Quant au lobbying, je dois dire qu'il y a en effet un groupe d'anciens conservateurs, que j'ai rencontré, qui travaille très dur pour les sociétés de produits génériques. Je n'ai jamais rencontré, personnellement, qui que ce soit de GCI à ce sujet.

## ON DEMANDE UNE RENCONTRE DES FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE L'ONTARIO

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, dans ces conditions, le ministre pourrait-il demander à ses adjoints de rencontrer le sous-ministre de la Santé de l'Ontario...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Frith:** ... et le ministre également—rassurez-vous—et d'apporter avec lui les prévisions sur l'effet de l'augmentation du prix des médicaments sur les budgets provinciaux de la santé?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, j'ai dit à maintes reprises que si l'opposition laissait le projet de loi aller en comité nous aurions tout le temps de discuter de toutes ces prévisions de coût. Nous aurions alors un public mieux informé et ce serait plus utile que de rencontrer des fonctionnaires. Toutefois, je ne m'oppose pas à des réunions de fonctionnaires et si le député présente des instances au nom du gouvernement de l'Ontario, je vais veiller à ce que cette réunion ait lieu.

## LA POSITION DES PERSONNES ÂGÉES

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Des milliers de Canadiens, des personnes âgées et d'autres, s'opposent au projet de loi C-22 qui entraînera une augmentation du coût des médicaments pouvant aller jusqu'à 650 millions de dollars par année.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Leurs protestations prennent de plus en plus d'ampleur. En outre, nous recevons aujourd'hui à Ottawa un groupe de personnes âgées du sud-ouest de l'Ontario qui veulent que le gouvernement revienne sur sa décision. Ainsi, le ministre pourrait-il nous préciser combien de Canadiens il devra encore entendre avant de revenir à la raison?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je vais recevoir ce groupe de personnes âgées demain. J'ai reçu aujourd'hui des télex de la *First Seniors Resource and Research Society* de la Colombie-Britannique, de l'ancien président de la Société canadienne de cardiologie, du trésorier de l'Hôpital général de Montréal, de la Société canadienne des pharmaciens d'industrie, du Conseil sur le vieillissement de l'Alberta et de la Fédération de l'âge d'or du Québec, qui m'exhortent tous à aller de l'avant, car ces gens reconnaissent que la recherche médicale est absolument essentielle à leur santé et à leur bien-être futurs.